

Partir étudier à l'étranger dès la troisième secondaire... c'est possible

■ Le plan Expedis de la Fédération Wallonie-Bruxelles le permet.

Partir étudier à l'étranger une année après sa rhéto est courant. Mais, depuis 2011, les élèves peuvent, à partir de leur troisième secondaire, tenter l'expérience via un programme mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le plan Expedis. Si des organisations européennes le permettaient déjà, il est ici question d'un programme plus "local". Il ne concerne donc que les élèves de l'enseignement secondaire francophone de Belgique.

Encadrement pédagogique

Le plan permet aux jeunes de s'envoler pour la destination de leur choix pendant une durée variant de un à dix mois. Le séjour s'intègre

L'année passée, 102 élèves se sont laissé séduire par le programme. A titre comparatif, ils étaient 67 en 2012 et 80 en 2013.

au programme scolaire suivi par l'élève en Belgique. Les

cours choisis à l'étranger doivent donc être en adéquation avec celui-ci. Un contrat pédagogique est également signé avec l'établissement belge afin d'envisager, si nécessaire, une remise à niveau au retour du jeune.

L'organisation du séjour, quant à elle, peut s'envisager individuellement si sa durée n'excède pas trois mois. Un organisme qualifié dans le domaine est la solution imposée pour les séjours dépassant un trimestre.

On peut remarquer que le concept n'a pas encore énormément d'adeptes, mais une évolution du nombre de participants est néanmoins visible. Cette progression concerne surtout les plus âgés se sentant peut-être plus aptes à gérer l'expérience. Patrycja Gunkowska, attachée à la Direction générale de l'enseignement obligatoire, explique que, statistiquement, ce sont les élèves de 5^e et 6^e années qui sont les plus demandeurs. Elle précise également qu'une fois en rhéto, les jeunes n'ont le droit de partir qu'au premier semestre et ce, pour des raisons pratiques.

Faible participation

L'année passée, 102 élèves se sont laissé séduire par le programme. A titre comparatif, ils étaient 67 en 2012 et 80 en 2013, une belle progression pour l'initiative qui

n'est pas encore très connue des établissements scolaires. "Depuis le lancement du plan Expedis, on a triplé notre nombre d'élèves qui partent durant leurs humanités. Le programme étant maintenant encadré officiellement, les élèves sont beaucoup plus motivés", explique Tschuillieu Rostand, le directeur de l'ASBL YFU (Youth For Understanding), organisme reconnu officiellement dans le cadre du plan Expedis.

Malgré cette évolution, le nombre de participants reste faible. Les élèves optent plutôt pour une deuxième rhéto. "A l'heure actuelle partir après les humanités reste encore ancré dans l'inconscient des gens comme le seul moyen de partir à l'étranger avant les études supérieures", explique Adrien Buntinx, responsable communication pour l'organisation WEP (World Education Program) qui permet aux jeunes divers séjours linguistiques dans le monde. Les chiffres le confirment, sur les 540 jeunes qui partent avec l'organisme, seuls 100 réalisent leur voyage pendant leur scolarité. Une tendance qui devrait progressivement s'inverser, selon M. Buntinx.

Aucune préoccupation

"Le programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de travailler avec des opérateurs pour faciliter les dé-

parts. Il faut dire que l'on a une expertise importante dans le domaine. On a un réseau assez large qui nous permet d'aider les élèves dans absolument toutes les démarches", raconte M. Rostand. Les organismes prennent tout en charge et le suivi des élèves ne manque pas à leurs tâches. "Il y a toute une préparation avant le départ. Cela prend entre neuf mois et un an. On organise un week-end d'orientation, des soirées d'information pour les parents et une réunion au retour. Une personne est présente à l'aéroport le jour du départ et on a des correspondants sur place en cas de problème", précise Adrien Buntinx.

Evidemment, tout cela n'est pas gratuit. Cette aide implique un certain coût qu'il faut être prêt à investir. Opter pour l'une ou l'autre formule pourra réduire l'investissement en ce qui concerne l'organisation WEP. "On tente de promouvoir le plan Expedis et par conséquent on applique des prix plus attractifs pour ce programme", ajoute le responsable communication de l'organisation WEP.

Mais, pour pouvoir vivre leur rêve d'évasion, les jeunes devront soumettre un dossier à la direction de leur établissement scolaire en Belgique. Ce n'est qu'après la validation du responsable que les démarches pourront se mettre en place.

Ravie de son premier séjour, Claire a décidé de retenter l'expérience

Claire avait entendu parler du programme via une amie ayant tenté l'expérience. Elle a tout de suite été séduite.

Dans quelques jours, elle va d'ailleurs entamer sa rhéto par un échange linguistique de huit semaines en Flandre.

Cette élève du collège Sainte-Croix à Hannut connaît bien le programme pour y avoir déjà pris part une première fois. Elle est, en effet, partie un trimestre en Irlande au début de sa cinquième humanité. *"C'est l'occasion d'apprendre une langue et de découvrir une culture. J'ai d'ailleurs choisi les destinations en fonction des langues qui s'y parlent"*, explique-t-elle.

Elle admet aussi avoir opté pour des lieux à proximité de la Belgique, ce qui lui permettra d'y retourner aisément par la suite.

En ce qui concerne les programmes étrangers, ils ne correspondent pas toujours aux cours suivis en Belgique. *"En Irlande les cours étaient relativement différents donc cela compliquait un peu les choses, mais les professeurs et la direction de l'école d'accueil étaient très compréhensifs."*

Une expérience enrichissante qui a néanmoins un certain coût et cela,

Claire l'a bien compris.

"J'ai mes parents derrière moi et heureusement car sans cela, je n'aurais jamais su partir et je les en remercie sincèrement."

Un investissement qui permet d'être encadré par une organisation compétente dans le domaine. Un prix finalement qui permet

d'envisager le séjour sereinement. Trouver une famille d'accueil correcte et une école dont la grille horaire correspond à celle de l'établissement de Belgique ne fait donc pas partie des préoccupations du jeune et de ses parents mais sont gérés par l'organisme.

Emeline s'envole bientôt pour le Canada, où elle passera une année

La jeune fille est élève à l'école Saint-Roch à Theux. Dans le cadre de sa cinquième secondaire, Emeline a décidé de partir en séjour linguistique. Elle a directement voulu marquer le coup en partant l'année entière.

"Ce départ ne peut être que positif. Me retrouver en immersion, me permettra d'apprendre de manière plus poussée la langue. Ce qui n'est pas possible si je reste en Belgique. Et ce séjour sera également une expérience qui pourra enrichir mon curriculum vitae."

Elle n'a pas choisi le Canada par hasard, puisqu'elle connaît des gens qui y vivent. Elle pense donc que l'endroit lui conviendra parfaitement.

L'établissement qui l'accueillera, quant à lui, lui permettra d'étudier des matières qui la passionnent. *"Mon programme sera presque similaire à celui que je devrais suivre en Belgique mais j'ai pu prendre une*

option supplémentaire d'art et filmographie. Le domaine me passionne et donc partir est également l'occasion d'avoir un programme plus adapté à mes goûts. A l'étranger, il y a beaucoup plus d'options proposées et cela permet donc de découvrir des domaines qu'on n'a pas l'occasion de connaître en Belgique."

Elle s'envolera la semaine prochaine pour aller à la découverte d'un nouveau continent. Une expérience qui ne l'effraie pourtant pas. *"Je ne me sens pas trop stressée à la veille de mon départ, je suis plutôt enthousiaste. Je sais que tout sera nouveau et qu'il*

faudra s'adapter à la famille, à l'école... Mais je suis bien décidée à le faire."

Pour l'aider à mettre son séjour en place, Emeline a fait appel à l'organisation WEP. Cette dernière s'est occupée de tous les détails concernant son voyage.